

Genève, le 26 avril 2018

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de la Cour des comptes

La qualité des rapports d'évaluation de la Cour des comptes reconnue par le Contrôle fédéral des finances

Pour sa deuxième magistrature 2013-2018, la Cour des comptes a choisi de soumettre ses activités d'évaluation de politiques publiques à un examen externe, après avoir fait de même pour ses activités d'audit en 2012. Cette évaluation externe a été menée par le Contrôle fédéral des finances qui a reconnu la qualité des rapports publiés par la Cour et a salué son bon niveau de maturité ainsi que sa volonté d'être une organisation apprenante. Dix recommandations, toutes acceptées par la Cour, ont été formulées. Elles s'inscrivent dans un processus continu d'amélioration de la qualité, de la lisibilité et de l'accessibilité des résultats. Le rapport est librement disponible sur <http://www.cdc-ge.ch> ou directement sur <http://www.cdc-ge.ch/Htdocs/Files/v/12741.pdf/Communiquedespresse/2018/Examen-par-le-CDF-de-levaluation-2018.pdf?download=1>.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, en juin 2013, la Cour des comptes a la compétence d'exercer une activité d'évaluation de politiques publiques. À ce jour, sept rapports ont été publiés, et cinq autres ont été initiés ou sont en cours d'élaboration. Le Contrôle fédéral des finances a eu accès à toutes les informations relatives à ces missions et a effectué son analyse de manière indépendante, selon les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI 5600, Guide d'examen par les pairs).

Des rapports de qualité et un bon niveau de maturité

Il ressort de l'examen mené que la démarche d'évaluation de la Cour est conforme aux standards professionnels, et que cette dernière cherche constamment à s'améliorer en adaptant ses processus. Avec une petite équipe (3,4 postes équivalent temps plein), la Cour s'intéresse à des thèmes captivants et produit des rapports de qualité sur des sujets souvent complexes. La Cour a ainsi atteint un bon niveau de maturité pour des activités qu'elle réalise depuis peu de temps.

Une planification et une gestion de projet perfectibles

Les dotations horaires consacrées aux évaluations sont comparables à celles d'autres organes de contrôle. La planification du temps de travail prévisible manque toutefois de précision au lancement des missions. Un renforcement de la gestion de projet pourrait contribuer à améliorer l'efficacité dans la conduite des évaluations.

Des rapports exhaustifs qui s'adressent à des spécialistes

Les rapports, très complets, sont proches de standards de travaux académiques et s'adressent aux experts du domaine. Ils pourraient être structurés de manière différente, afin de faciliter la lisibilité et l'accès à l'information pour un public plus large.

En conclusion, le Contrôle fédéral des finances a formulé dix recommandations. Il s'agit tout d'abord de renforcer le processus participatif afin de susciter une meilleure acceptation des travaux de la Cour dès le lancement de la mission. Une perspective comparative, lorsqu'elle s'y prête, devrait être plus régulièrement envisagée. Un accent particulier devrait être mis sur le développement des compétences en matière de gestion de projet. Enfin, une version courte du rapport, contenant les principaux résultats, constats et recommandations, devrait être prévue afin de rendre les rapports plus accessibles à un large public.

Toutes les recommandations ont été acceptées par la Cour. Cette dernière tient à remercier le Contrôle fédéral des finances et salue le professionnalisme et la rigueur avec lesquels les travaux ont été menés. Elle constate avec satisfaction que cet examen par les pairs confirme le bien-fondé et la qualité de ses évaluations.

Contact pour toute information complémentaire :

Monsieur Stanislas ZUIN, Président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : stanislas.zuin@cdc.ge.ch